

Tu peux dès aujourd'hui nous contacter pour obtenir des informations ou postuler :

recrutement@ch-lerouvray.fr



Pour tout contact par courriel, merci d'indiquer «Contrat ESI» en objet.

© Centre Hospitalier du Rouvray - service communication - Réf. : B/DDS/104/A

Le Centre Hospitalier du Rouvray est l'établissement de santé spécialisé dans la lutte contre la maladie mentale de référence sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, Elbeuf, Pays de Caux et Pays de Bray.

Il propose une offre de prévention, diagnostic, soin, réadaptation et réinsertion sociale. Il est composé de 3 pôles d'activité composés de structures ambulatoires, d'équipes mobiles et d'unités d'hospitalisation à temps complet. Il dispose de nombreux services spécialisés (addictologie, troubles de l'humeur complexes, schizophrénies résistantes, troubles du spectre de l'autisme, prévention du suicide...).

Des centres ressources et de formation sont également mis en place : troubles du spectre de l'autisme, réhabilitation psychosociale, prévention et gestion de la crise suicidaire... Le Centre Hospitalier du Rouvray dispose également de 2 départements de recherche médico-soignants publiant à l'international.

www.ch-lerouvray.fr



TON CONTRAT PRO

étudiants en soins infirmiers

UN CONTRAT POUR FINANCER TES ÉTUDES



Centre hospitalier
spécialisé dans la lutte
contre la maladie mentale

Prévention | Soins | Réadaptation | Réhabilitation psychosociale | Recherche & Innovation

Tu cherches une manière simple de financer tes études en travaillant ponctuellement ?

Le contrat «ESI» est fait pour toi !

De quoi on parle ?

Le Centre Hospitalier du Rouvray propose aux étudiants en soins infirmiers des vacances sous la forme d'un contrat à durée déterminée de 630 heures par an et renouvelable. Ces missions ponctuelles t'aident à financer tes études et te permettent de découvrir d'une manière différente les unités de soins de l'établissement.

Ces vacances se déroulent principalement les week-ends et les jours fériés mais tu as aussi la possibilité de travailler en semaine et durant les vacances scolaires. Les vacances se déroulent en horaire de 7 heures soit :

- Le matin de 7h à 14h
- L'après-midi de 14h à 21h
- La journée de 8h à 15h

A qui ça s'adresse ?

Ce contrat ESI s'adresse aux étudiants en soins infirmiers de tous les IFSI.

Tu es en :

- 1^{ère} année ? Tu peux réaliser des vacances d'agents de bio-nettoyage.
- 2^{ème} ou 3^{ème} année ? Tu peux réaliser des vacances d'aides-soignants.

Pour quel salaire ?

- Montant horaire brut : environ 13.90 €
- Montant brut d'un week-end : environ 240 €

Le montant de ces vacances te sera versé mensuellement à N+1.

Ton dossier de candidature

Tu souhaites postuler ? Tu dois adresser un dossier de candidature à la direction des ressources humaines.

- Par mail : recrutement@ch-lerouvray.fr
- ou par voie postale : Centre Hospitalier du Rouvray
4 rue Paul Eluard - 76300 Sotteville-Lès-Rouen

Ton dossier devra contenir :

- un CV
- une lettre de motivation

Si tu es en 1^{ère} année, merci de nous transmettre également le document attestant de ton inscription en IFSI.

Si tu es en 2^{ème} ou 3^{ème} année, merci de nous transmettre également l'attestation d'équivalence d'aide-soignant et les copies des feuilles récapitulatives des semestres et bilans des stages fournis par ton IFSI.